

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 mars 2023

---

LUTTER CONTRE LES ARNAQUES ET LES DÉRIVES DES INFLUENCEURS SUR LES  
RÉSEAUX SOCIAUX - (N° 790)

Rejeté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° CE140

présenté par

Mme Engrand, Mme Menache, M. de Fournas, Mme Laporte, M. de Lépinau, M. Meizonnet,  
M. Tivoli, Mme Grangier, Mme Florence Goulet, Mme Sabatini et M. Lopez-Liguori

à l'amendement n° CE|54 de M. Delaporte

-----

### APRÈS L'ARTICLE 2

Au troisième alinéa, après les mots :

« la nature »,

insérer les mots :

« et la durée ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement se comprend de lui même.